Les Grèves

A LILLE

Pourquoi nous avons la grève du Gaz

Un journal de Lille, dans un article paru hier, intitulé « Une nouvelle grève du gaz », cherche à démontrer à la population que le conflit existant entre la direction et le personnel du gaz, était voulu par les dirigeants de l'organisation syndicale. Nous conseillons à ce journal de puiser ses renseignements à d'autres sources, car qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son, et M. Bernard, il est évident, a dû se donner le beau rôle.

Encore une fois, nous voulons démontrer la mauvaise foi du directeur des usines à gaz, qui déclare qu'il y eut accord; cela n'a jamais existé. Le 1er mai, une délégation, à laquelle assistaient les inspecteurs du travail, se rendait dans les bureaux de M. Bernard; le directeur offrait à son personnel une prime de 0 fr. 10 à l'heure aux ouvriers; 0 fr. 15 pour les manœuvres spécialisés; 0 fr. 20 pour les « ordinaires », ce qui était loin du cahier de revendications déposé depuis le 12 avril et qui comportait, pour les salaires, les prix suivants : 3 fr. 15 de l'heure pour les ouvriers qualifiés; 2 fr. 90 pour les chauffeurs et 2 fr. 80 pour les manœuvres ou hommes de cour.

Ces prix n'étaient pas excessifs, puisque Roubaix, Tourcoing et Croix, les ouvriers du gaz perçoivent, depuis le 14 avril, 3 fr. 50 de l'heure pour les ouvriers qualifiés; 2 fr. 75 pour les chauffeurs; 2 fr. pour les manœuvres ou hommes de cour et en plus une prime de vie chère de 0 fr. 45 de l'heure pour chaque catégorie d'ouvriers.

Que la direction accepte de nous donner ces mêmes salaires et nous nous engageons à reprendre le travail; les autres revendications seront déposées et seront discutées par la suite.

Ce n'est pas lundi matin, mais le samedi 22 mai, à 3 heures, que le citoyen Vaillant se présentait devant M. Bernard, accompagné des délégués mandatés par leurs camarades, après en avoir prévenu par lettre, la direction et au cours de l'entrevue, M. Bernard, qui veut tuer toute initiative, prévoyait son idée et qui se figure que les ouvriers ne comprennent rien, déclarait qu'il se faisait fort d'amener ses ouvriers à ses idées et de leur faire reprendre le travail s'il pouvait discuter avec eux séparément.

Le citoyen Vaillant lui faisait la proposition suivante : « Nous acceptons de discuter dans chaque usine, mais un délégué du syndicat assistera à la discussion, car nous sommes persuadés, si vous agissez par intimidation et que vous agissez, par intimidation et que des gaz, vous agissez, sont assez simples ou n'ont certaines ouvrières, sont assez simples ou n'ont pas assez de franchise pour vous déclarer ce qu'ils pensent ».

M. Bernard refusa catégoriquement et déclara même qu'il ne voulait plus discuter.

S'il y a conflit, M. Bernard l'a voulu depuis plus d'un mois; des négociations ont été entreprises et sa mauvaise volonté seule a empêché les pourparlers d'aboutir; le personnel du gaz n'appartient ni au bâtiment, ni à la métallurgie, mais à la Fédération de l'Eclairage; donc nous n'avons pas à nous occuper des barèmes de salaires qui seront fixés dans un certain laps de temps aux ouvriers de ces industries; ce que nous voulons, c'est pouvoir vivre en travaillant notre métier est assez pénible.

Et tout au moins, percevoir les mêmes salaires que nos camarades de Roubaix, Tourcoing et Croix, vu que par l'augmentation du coke, la population lilloise ne peut le nier, la Compagnie récupère suffisamment de bénéfice.

M. Boulin, inspecteur divisionnaire du travail, prévenu de la tournure que prenait le conflit, recherchera; nous n'en doutons pas, une solution. Quant à nous, nous déclarons ne pas laisser briser notre organisation comme le voudrait M. Bernard, et demain, nous ferons paraître, dans la presse, les revendications envoyées et les correspondances échangées, afin seule fin de bien démontrer à l'opinion publique l'état d'esprit de la direction du gaz et à qui incombent les responsabilités de la grève.

Nous avons le regret de déclarer à ce journal que l'entrepreneur Vaillant, le sous Bonduel du gaz, n'a jamais touché 800 francs par mois, mais qu'il est remboursé de ses frais de déplacement uniquement.

Et les honoraires de M. Bernard à combien se montent-ils? Nous avons la certitude qu'ils doivent dépasser 800 francs, et de beaucoup. Nous ne lui en faisons pas un reproche. Nous demandons seulement qu'il songe que ses ouvriers aussi ont besoin de vivre.

Pour le personnel du Gaz et par ordre :

VAILLANT E.

A ROUBAIX-TOURCOING

LES EMPLOYÉS DE TRAMWAYS MAINTIENNENT LEURS REVENDICATIONS

Aucune solution n'apparaît encore comme prochaine dans le conflit des tramways Mongy et de Roubaix-Tourcoing. Les employés en grève restent fermement décidés à ne pas réintégrer leur poste si les révocations sont maintenues.

La Compagnie Mongy, sur les lignes Lille-Roubaix et Lille-Tourcoing, continue un service partiel irrégulier et complètement insuffisant. A cause de l'inexpérience du nouveau personnel, sans monitrices, qui a déjà causé plusieurs accidents, il a fallu supprimer les remorques. Les motrices fonctionnent seules, bondées de monde, contenant jusqu'au triple du chiffre normal des voyageurs. Le moindre tamponnement, dans ces conditions, pourrait avoir des conséquences terribles. La nécessité s'impose, urgente, de prendre une décision.

Le service Roubaix-Tourcoing fonctionne sur une seule ligne. Comme nous le laissions prévoir hier, le service de camions automobiles, qui s'est improvisé à l'occasion de la Pentecôte, s'est multiplié avec rapidité; dans le centre de la ville, l'affluence de ces trop rapides diligences crée fréquemment des encombrements.

POUR QUE LA GRÈVE DURE CE QUE NÉCESSAIRE

La Bourse du Travail de Roubaix s'est réunie le lundi de la Pentecôte, à l'effet d'examiner la possibilité de venir en aide aux employés des tramways, et de leur permettre ainsi de poursuivre la grève jusqu'à ce qu'ils aient obtenu les satisfactions dont tout le monde reconnaît maintenant la nécessité.

Les commissions syndicales sont convoquées séparément, suivant les décisions prises par la Bourse, afin de prendre les mesures nécessaires à l'attribution des indemnités prévues.

A DUNKERQUE

LE MOUVEMENT CONTINUE DANS LE CALME ET LA DISCIPLINE

Dunkerque, 25 mai. — Aucun changement n'est survenu pour modifier la situation de grève déterminée par le meeting d'hier. Le geste de solidarité envers les camarades atteints par l'intransigeance patronale est fortement approuvé.

Mais, devant l'immense intérêt qu'il y aurait à ce que partout, port, usines, ateliers, le travail fut repris, en dépit que du côté patronal on s'entête sur beau mouvement qui mettrait fin à toute cette agitation.

Les réunions se sont succédé aujourd'hui, pour chacun des syndicats en cause et à toutes les résolutions déjà prises, ont été maintenues.

L'ordre et la tranquillité sont toujours sagement observés et aucun incident n'est à signaler.

ÉCHOS

ON NE S'EMBÊTE PAS AU PALAIS

A la IIIe Chambre, une jeune avocate plaidait, développant très longuement son argumentation. Si bien que M. le président Lemercier changeait quelques mots avec l'un de ses assesseurs pour prendre patience.

Mais la jeune plaideuse ne l'entendit pas de cette oreille-là.

Soudain, apostrophant M. le président du tribunal, elle déclara :

— On peut, Monsieur le président, lorsqu'il s'agit d'une chose sérieuse, ne prêter qu'une oreille distraite ; mais quand l'honneur de quelqu'un est en jeu, les deux oreilles ne sont pas de trop !

Un peu surpris par cette attaque brusquée, le magistrat répondit courtoisement et avec un soupçon d'ironie :

— Mais, rassurez-vous, Mademoiselle, je vous assure que toutes les deux fonctionnent bien !

La réplique de M. le président a diverti le monde du Palais.

Le GUIDE MASSON INDICATEUR des TRAMWAYS

Renseignements précis, mis journellement les variétés par mois. Le seul indicateur officiel et le plus complet. Exactitude des horaires. Lille, les Tramways. Prix des places remises. Tirage élevé.

LILLE

On chansonne !..

En France, la Censure ne perd jamais ses droits !...

L'aventure désagréable survenue au Président Deschanel, doit nécessairement engendrer une quantité immaginable de couplets et de scènes de revue.

A Lille, le feu a été inauguré hier soir. En un couplet, ...pas méchant, il faut le reconnaître... un bon chansonnier a célébré la chose au Palais d'Hiver.

Aussitôt, cris, enthousiasmes, rires éclatants et bis impérieux du public hilare.

A titre d'information, signalons le fait et constatons que le Français, né malin, ne devait pas laisser passer inaperçu cet événement peu banal.

Ainsi vont les choses dans le pays de la liberté !... et de la chanson !...

G. GRATIGNE.

Les méfaits d'un cheval emballé

Dans la soirée de lundi, vers 17 heures, M. Dupuich, négociant, à Fives, accompagné de sa femme, passait en voiture au Pont Lamarch, lorsque le cheval effrayé au véhicule ayant pris peur, s'emballa soudain.

M. Dupuich, qui avait eu la malencontreuse idée de se mettre debout dans sa voiture, tomba sur le pavé par suite d'un cahot et l'une des roues de cette dernière lui passa sur le corps, tandis que l'autre lui arrachait l'oreille gauche.

Cependant, l'animal continuant sa course alla s'abattre, à bout de forces, à l'angle des rues Bernos et Guillaume-Werniers. Sous le choc, Mme Dupuich fut également projetée sur le sol, mais, heureusement, ne se fit aucun mal.

Le blessé a reçu les soins d'un docteur. Son état n'offre aucun caractère de gravité.

Le bien d'autrui

MYSTÉRIEUX VOL

A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, Mme veuve Chipeux, 25 ans, manutentionnaire domiciliée à Rouen, était venue à Lille voir sa mère Mme veuve Dumoulin, demeurant 43, rue Sainte Catherine.

C'est chez cette dernière que descendit la voyageuse, qui avait placé dans sa valise un portefeuille contenant un Bon de la Défense Nationale de 1.000 francs, ainsi qu'une somme de 500 francs en billets de banque.

Or, hier matin, Mme veuve Chipeux, s'aperçut que le Bon susdit était disparu comme par enchantement et qu'un billet de 100 francs s'était volatilisé.

Elle a fait part de son étonnement au commissaire de police du quartier, qui recherche le malandrin, auteur de ce tour de passe-passe.

LE DÉPART DES FILLETTES POUR CAMIERS A EU LIEU HIER

Ainsi que nous l'avions annoncé, 1.000 fillettes des écoles communales sont parties, hier matin, pour Camiers, où elles feront une cure au bord de la mer pendant deux mois.

En grand nombre, les parents étaient venus à la gare accompagner leurs enfants placés sous la surveillance de maîtresses. Les fillettes prennent place dans les compartiments réservés et à 9 h. 30 le train s'ébranle. Les petites mains s'agitent aux portières, en signe d'adieu aux parents restés sur le quai.

Que ce séjour au grand air puisse rendre la santé à toute cette jeunesse que les années d'occupation avaient rendu débile.

PETITES NOUVELLES

BEGANIER PINCE. — On a, hier, mis en état d'arrestation le nommé J.-B. Vanguelthen, 38 ans, frappeur, domicilié à Roubaix, rue des Longues-Haies, 223. Cet individu est inculpé d'avoir dérobé, dans la soirée du 22, une bicyclette au préjudice du soldat Lucien Bartre, permissionnaire, demeurant 16, pavillon Casseville.

MOINS DEUX ! — M. Fidèle Verleene, cabaretier, 1, rue Masurel, avait laissé sa bicyclette dans le couloir de son habitation. On la lui a volée. Le même mésaventure est survenue à M. Bachelet Robert, 16 ans, employé, demeurant rue de la Prairie, à Lambersart, qui avait momentanément abandonné son vélo dans les couloirs des services de la Reconstitution, 10, rue de Tourmentin.

POUR SE CHAUFFER A L'ŒIL. — Charles Dagbert, 14 ans 1/2, coursier, demeurant rue Malesherbes, et François Herbaut, 17 ans, même rue, dérobaient 70 kilos de charbon au préjudice de la Compagnie du chemin de fer. On les a néantis chacun d'un procès-verbal.

L'ALCOOL REND FOU ! — Ayant copieusement fêté la dive bouteille, Marcel Lepage, 27 ans, manœuvre, rue Malpart, brisa les vitres d'un bistrot de son quartier. Des agents ayant voulu l'appréhender furent boxés par le intéressé et un malfaiteur : Emilienne Ouen, 17 ans. Tous deux ont été arrêtés et déférés au Parquet, pour bris de clôture et voies de fait contre des agents.

AVIS ET COMMUNICATIONS

ETAT-CIVIL DE LA MAIRIE. — Le service de permanence, établi en semaine à l'état-civil, n'ayant pas eu à fonctionner depuis plus d'un mois, les guichets de ce service seront fermés au public de midi à 14 heures.

La permanence fonctionnera les dimanches et jours fériés, de 9 heures à midi, pour les naissances, mariages et décès.

FACULTÉ DES SCIENCES. — Sept élèves de la Faculté des Sciences viennent d'être reçues au certificat d'aptitude à l'Enseignement secondaire des jeunes filles (science, 2e partie).

Ce sont : Mlles Creton Guerre, Haccart, Hannequin, Monsinjon, Pesier (A), Potier (C), Toutes licenciées ès-sciences.

QUI VEUT DES CHAUSSURES ? — Des chaussures de repos pour hommes seront mises en vente dans les locaux, tous les jours, de 2 h. à 4 h.

Pointures disponibles : 42, 43, 44 : une paire de chaussures par famille. Prix : 23 fr. 25 la paire.

La carte de rationnement sera présentée, case 38.

BOURSES DE L'ETAT. — Les parents ou tuteurs des candidats et candidates pour l'attribution des bourses de l'Etat dans les écoles pratiques de commerce et d'industrie, doivent, sur leur demande, établir sur papier timbré, indiquer l'école choisie et la nature de la bourse sollicité, d'internat ou d'entretien.

A chaque demande doivent être jointes :

1. L'acte de naissance de l'enfant ;
2. Son certificat d'études primaires, s'il est âgé de moins de 13 ans ;
3. Un certificat de bonne conduite, signé par le chef de l'établissement où il a fait ses études ;
4. Un certificat de revaccination ;
5. Un extrait du rôle des contributions payées par les parents du candidat ;
6. Un état de renseignements sur les charges de famille et les ressources des parents. Cet état sera certifié par le Maire ;
7. Les candidats qui se destinent à la section industrielle-airont, en outre, à fournir, un certificat médical attestant qu'ils peuvent se livrer sans danger au travail manuel.

Le concours aura lieu au siège de chacune des écoles pratiques de garçons de Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing, Valenciennes, Denain Maubeuge, Fourmies, le lundi 7 juin, à sept heures trois quarts du matin.

ETAT-CIVIL

du 22 mai 1920

Naissances. — Dubrulle Odette, rue Newton, 12. — Trédez Pierre, rue des Destailleurs, 7. — Van Neuxerzwyn Robert, place de la Nouvelle-Aventure, 41. — Vandendriessche Edmond, chemin des Huites, 33. — Crouset Gaston, rue des Postes, 246. — Uyttrelet Andrée, rue de la Bourdonnais. — Bente Roger, rue Lazare Carnot, 23. — Vankeisi Marcel, rue Cabanis, 57. — Bourgoin Jacqueline, rue du Pont-du-Lion-d'Or, 92. — De Jacquinne, rue du Pont-du-Lion-d'Or, 92. — Delattre Gabrielle, boulevard des Ecoles. — Deneuville Yves, rue du Pont-Neuf, 12 bis. — Maddelein Lucienne, rue des Postes, 243. — Haccart Paulette, quai de la Basse-Deûle, 18. — Vindq Madeleine, rue Barni, 1. — Demeulin Lucien, rue de la Tranquillité, 17. — Merthys Gustave, rue du Faubourg-de-Béthune, 20. — Duthilleul Paul, rue Jules-Breton, 2. — Theorès Lucien, rue du Becquerel, 20.

Décès. — Neveian Raymonde, 2 ans 1/2, rue de Juliers, 49. — Grébert Marie, 5 mois, rue de Meurein, 34. — Lecoutre Emile, 44 ans 1/2, époux de Marie Pierrach, rue de l'Hôpital-Militaire, 45. — Varoden Simonne, 6 ans 1/2, rue du Pont-Neuf, 4. — Faux Edmond, 64 ans 1/2, veuf de Elise Fouvier, rue de la Monnaie, 52. — Déjardin Marie, 77 ans, veuve de Théophile Loo, rue de Juliers, 73. — Prévot Albert, 3 mois, rue du Vieux-Moulin. — Maschet Camille, 40 ans, époux de Fidèle Vandeville, rue d'Esquermes, 48.

— Recoult Blanche, 37 ans 1/2, épouse de Florent Decoutrey, boulevard Montebello, 196. — Bormentyn Jules, 65 ans, veuf de Eugénie Heuwel, rue de la Halle, 35. — Wartel Henri, 41 ans, époux de Céline Descotry, rue de Lannoy, 126.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

WATTIGNIES

Accident mortel

UN HOMME ÉCRASÉ PAR UN CAMION-AUTO

Dimanche, vers midi, M. Eugène Lesschave, 48 ans, demeurant à Marquette, accompagné d'un ami, M. Léopold Dewitte, 45 ans, marchand de charbon à la Madeleine, revenait avec un camion-auto chargé de charbon, qu'ils étaient allés chercher aux faines.

Arrivé à l'Arbrisseau, Lesschave descendit du véhicule pour en resserrer les freins. L'auto s'étant remis en marche, Lesschave voulut monter; malheureusement il rata son coup et tomba sur le sol. Le lourd véhicule lui passa sur le corps.

Le malheureux, qui avait le bassin fracturé, fut tué sur le coup.

Le corps a été transporté à son domicile.

LOOS

LES ACCIDENTS DE LA SEMAINE. — A l'usine Kuhlmann, le débardeur Crabbe Auguste, demeurant 11, rue Carles Gilquin, passant une brouette, est tombé et s'est contusionné à la main droite. Plusieurs jours de repos.

— A la même usine, le couvreur Raymond Forestier, 23 ans, demeurant cité Bellevue, à Haubourdin, a été blessé à la main droite par une barre de fer. 12 jours de repos.

— L'ouvrier peintre Jules Rose, demeurant à Emmerin, a reçu une échelle sur le pied gauche, qui fut contusionné. 20 jours de repos.

— En conduisant une brouette à la briqueterie, le sieur Julien Blaubiomme, 32 ans, demeurant à Ansegnem (Belgique) est tombé. Contusions à la colonne vertébrale. 15 jours de repos.

Le sieur Louis Guilbert, 60 ans, ajusteur, rue Condorcet, travaillant à l'atelier de M. Rochart, a eu la main gauche serrée entre un étau et une pièce de fer. L'ouvrier, qui a eu deux doigts fracturés, subira, de ce fait, une incapacité de travail d'un mois.

HAUBOURDIN

COMMENT ON DEVIENT NOUVEAU RICHE

Les gendarmes en tournée sur le territoire d'Englos, au lieudit « Le chemin de traude », rencontrèrent les sieurs Victor Pruvost père et fils, demeurant au Marais-de-Lomme, qui, accompagnés d'un sieur G..., charretier, transportaient sur un chariot 2.000 kilos de ferraille. Interrogés sur la provenance de ces matériaux, les sieurs Pruvost déclarèrent les avoir « récupérés » dans la région d'Armentières, n'ayant pas de moyens de transport, ils s'étaient adressés à G... pour camionner les ferrailles, qu'ils devaient vendre à un négociant d'Haubourdin.

Or, d'après l'enquête, il a été établi que Pruvost père et fils se livraient à ce trafic depuis le mois d'août dernier. Ils auraient ainsi ramassés de beaux bénéfices au préjudice de l'Etat.

Tous deux ont été déférés au Parquet de Lille et écroué. C'est M. le juge d'instruction Glorian qui est chargé d'instruire cette affaire.

SEQUEDIN

LES « CROQUENOTS » D'AUGUSTE. — Le sieur Auguste Gravelin, domestique à la ferme Becquart, eut la fâcheuse surprise en rentrant chez lui dimanche soir de constater la disparition d'une paire de chaussures, estimée 45 francs.

Ayant appris qu'un nommé Léon Salomé avait offert en vente une paire de chaussures correspondant au signalement du cuir volé, Gravelin porta plainte contre Salomé. Celui-ci est recherché.

Théâtres Cinémas & Concerts

Palais d'Été

Tous les Soirs

Music-Hall ; Attractions

MONTELS, le célèbre comique

DIMANCHE 23, LUNDI 24, JEUDI 27,

MATINÉE A 3 HEURES 1/2

PRINTANIA

MATINÉE A 3H — SOIRÉE 8H

Omnia Pathé

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS

Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), matinée à 4 h.

ROUBAIX

Bureaux : 69, rue Pauvrée. — Téléphone 9-61

VOL DE FLEURS SUR UNE TOMBE

M. François Fiévet, demeurant rue Philippe-le-Bon, 5, a déposé une plainte contre un inconnu qui a volé deux rosiers, le 23 mai, sur la tombe de Mme Fiévet, au cimetière de Roubaix.

IVRESSE ET BRIS DE CLOTURE

Sur rapport des agents Smet et Meurisse, procès-verbal a été dressé contre le nommé Charles Poiflijet, âgé de 33 ans, journalier, demeurant rue Jacquard, cour Masurel, 18, pour ivresse et bris de clôture chez son beau-père, rue de l'Alma, fort Fresez, 92.

FERMETURE TARDIVE

Procès-verbal pour fermeture tardive de son établissement a été dressé contre Mlle Aimée Dumortier, 29 ans, débitante, angle des rues Sébastopol et Hakermann.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ

Hier matin, le nommé Louis Vanzienne, âgé de 27 ans, raboteur, demeurant chez ses parents, rue Larmes, 20, a été mis en état d'arrestation et transféré à Lille, pour infraction à un arrêté d'expulsion pris contre lui par M. le ministre de l'Intérieur, en date du 21 novembre 1917.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort de Mme veuve Braskamp, née Koecks, décédée hier après-midi, à 3 h. 1/2, dans sa 76e année.

Mme Braskamp est la mère de notre ami Pierre Braskamp, sous-chef du secrétariat de la mairie de Roubaix.

Les funérailles civiles auront lieu vendredi 28 mai, à 4 heures de l'après-midi, à la maison mortuaire, rue Pierre-de-Roubaix, cité Flipo, 13.

TOURCOING

VOL DE CHAUSSURES

La nuit de lundi à mardi, il a été dérobé au domicile de M. René Vandeele, 25 ans, marchand de chaussures, rue Nationale, 90, une vingtaine de paires de chaussures pour hommes et femmes, estimées à 2.000 francs. Ces chaussures étaient à l'étalage de la maison. Pour commettre ce vol, le ou les malfaiteurs ont enlevé un carreau de la fenêtre et ont opéré du dehors.

Une enquête est ouverte au 2e arrondissement.

FERMEZ A L'HEURE

Pour fermeture et éclairage de leur établissement après l'heure réglementaire, la police a dressé contravention contre M. Jean Destombes, cafetier, 42 ans, rue des Biches, 15, et M. Ernest Lepot, 53 ans, cafetier, rue des Biches, 17.

POUR IVRESSE

Dans la journée de lundi, la police a dressé contravention pour ivresse publique, à la charge des nommés Victor Benoît, âgé de 32 ans, brieur, demeurant rue de Carvin, 6; Camille Davin, âgé de 40 ans, ouvrier agricole, habitant rue Racine, chez M. Dupont, cultivateur, et Victor Cornil, âgé de 33 ans, rubanier, domicilié rue de l'Amiral-Courbet, 70.

A L'ECOLE DU VICE

Nous avons relaté, hier, le vol d'un portefeuille contenant 500 francs en billets de banque, commis samedi dernier aux Halles, par le jeune Dupré, au préjudice de M. Léopold Colly, marchand de légumes, rue du Tuta.

La mère de l'enfant, née Antonine Chambaert, âgée de 35 ans, et son ami, le nommé Charles Vaningevelde, âgé de 35 ans, ouvrier métallurgiste, demeurant rue de Lens, 19, reconnus tous deux, au cours de l'enquête de M. Galon, commissaire de police du 1er arrondissement, comme ayant profité de l'argent dérobé, ont été arrêtés lundi soir et transférés au Parquet de Lille hier matin.

L'enfant, auteur du vol, vu son jeune âge, a été laissé en liberté provisoire.

BRIS DE CLOTURE

Mme Hortense Coussaert, cabaretière, rue de la Croix-Rouge, a porté plainte contre un de ses pensionnaires, le nommé Albert Doutreuxgne, âgé de 38 ans, qui venait brisé des carreaux de vitre et la porte d'entrée de son habitation.

M. le commissaire du 2e arrondissement ouvre une enquête.

AVIS

AVIS. — Pour faciliter la reprise des affaires et pour aider au placement rapide des employés et ouvriers, les annonces Demandes et Offres d'Emplois seront comptées à raison de :

Offres d'emplois, la ligne de 35 lettres... 0 50

Demandes d'emplois, la ligne de 35 lettres 0 25

Les annonces avec Réponse écrite au Bureau du Journal ou Prendre Adresse au Bureau du Journal sont acceptées sans AUCUNE augmentation de prix.

Ces prix ne sont accordés que pour les Industriels et Commerçants de la région du Nord.

DOUAI

LES AMÉRICAINS CHEZ NOUS

Buffor Avril, sujet américain, originaire de Palmer Grow, débarquait samedi soir en gare de Douai, venant d'Arras.

Il fit connaissance presque aussitôt d'un certain Lefebvre, camelot, demeurant cour Dassonville, qui l'invita à faire la tournée des grands-ducs. Les deux hommes visitèrent de nombreux bistros et finalement Lefebvre, complètement gris, ramena chez lui l'Américain.

Son amie, voyant qu'il éprouvait d'insurmontables difficultés à se tenir sur ses jambes, l'empoigna d'une main vigoureuse et le fit monter l'escalier qui mène au premier étage, où se trouve la chambre à coucher.

Après avoir mis au lit le noctard, elle redescendit au rez-de-chaussée... Elle constatait presque aussitôt que l'ami de son mari, pendant le temps qu'il était resté seul, avait subtilisé un billet de 50 francs dans un sac à main.

Après une brève discussion, au cours de laquelle Buffor Avril protesta véhiculement de son innocence, l'amie de Lefebvre alla prévenir la police, qui emmena l'Américain au poste.

Buffor Avril indiqua qu'il était avocat et que pour le moment il occupait, à Arras, les fonctions de garçon de cantine chez les Anglais.

Il finit par avouer qu'il était déserteur de l'armée américaine et qu'il avait « raté le bateau ».

L'Américain a récolté une première contravention pour ne pas avoir fait de déclaration d'étranger.

Il va être poursuivi pour vol et sera en outre remis à l'autorité militaire.

LA FOLIE DE LA VITESSE

Dimanche, vers 7 heures du soir, une automobile conduite par une femme s'engageait à toute vitesse dans la rue de Bellain.

L'allure du véhicule fut si manifestement excessive que la foule, qui se gara précipitamment, put toutefois apercevoir la chauffeuse, et un monsieur à l'air niais assis auprès d'elle.

On sait l'affluence qu'il y a dans les artères principales de la ville les dimanches et jours de fête. Il est extraordinaire que l'imprudence de la chauffeuse imbécile n'ait pas provoqué un grave accident.

Depuis quelque temps, d'ailleurs, les autos en prennent trop à leur aise dans la traversée de la ville. Nous signalions dernièrement le bel exploit d'une auto de la Reconstitution roulant à toute allure dans les flaques d'eau bordeuses de la rue de La Madeleine, au grand dam des passants.

On pourrait chaque jour relater les incidents de ce genre.

Oui ou non, les arrêtés du maire de Douai doivent-ils être respectés ?

Il ne faudrait cependant pas que l'on dise que la police, qui sévit — et nous l'en félicitons — contre les charretiers imprudents, ne sait relever que les délits commis par les pauvres diables et fait preuve à l'égard des bourgeois d'une tolérance inexplicable !

La loi et les arrêtés municipaux doivent être les mêmes pour tous.

Nous espérons que l'hystérique de la vitesse dont il est question au début de cet article sera retrouvée promptement et qu'une bonne contravention lui ôtera l'envie de faire admirer, à l'avenir, ses talents de chauffeuse en risquant de casser la figure aux passants.

Les chauffards de tout acabit doivent savoir, à la fin, que les rues ne sont pas à eux seuls et qu'ils ne sont pas chez nous en pays conquis.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des suites données à cet incident.

L'ORAGE

Un violent orage s'est déchaîné dimanche soir sur la région. Une pluie torrentielle s'est abattue, causant d'importants dégâts aux cultures.

La foudre est tombée sur un immeuble du faubourg de Valenciennes : les dommages causés sont peu importants.

ACTE DE COURAGE

Hier, vers 5 h. 1/2 de l'après-midi, M. Louis Parent, charretier au service de M. Butrulle, revenait de Raches, conduisant un chariot chargé d'étamer. A un moment donné, le cheval s'emballa, cassant son mors. Le chariot vint heurter une borne. Les brancards et les harnais se brisèrent et le cheval partit à fond de train, droit devant lui. A toute allure, il arriva rue des Wets. Des accidents étaient à craindre, lorsque l'agent Dupont, avec un beau courage, se jeta à la tête de la bête affolée, qu'il parvint à maîtriser en la saisissant par les naseaux.

Nous adressons à M. Dupont nos vives félicitations.

POUR ACCÉLÉRER LES TRAVAUX DES COMMISSIONS CANTONALES

Nous avons publié l'autre jour un remarquable rapport de notre ami Escoffier, qui demandait que l'on prît les mesures nécessaires pour accélérer les travaux des commissions cantonales et simplifier la procédure.

La demande d'Escoffier a été entendue : M. Lepoy, secrétaire général de la préfecture du Nord, chef des services de la Reconstitution, est venu à Douai mardi, dans l'après-midi, et s'est entretenu avec les présidents des commissions cantonales, qu'il avait convoqués aux Ecoles académiques. Il s'agissait d'intensifier les travaux selon les méthodes préconisées par Escoffier.

ON ATTEND UN MODÈLE-TYPE DE RÉCLAMATION

On sait qu'il existe sur les territoires d'Arleux, Lécluse, Tortequenne, Etain, d'immenses étendues de terrain qui ont été bouleversés par les tranchées et sont inondées depuis la guerre.

Les fermiers revenus — peu nombreux, d'ailleurs, — dans ces parages désolés, ont renoncé à cultiver des terres qui ne sont plus enlevables, et sollicitent depuis deux ans les indemnités qui leur sont dues.

Des experts ont été désignés, mais ils n'ont pu encore se mettre à la besogne. M. Lebureau de la Reconstitution les a, en effet, avisés officiellement cette semaine que le « modèle-type » de réclamation n'était pas encore paru.

Quand va-t-on peindre les Lebureau reconstituards ?

ET LA PATENTE ?

La police a dressé des contraventions à des marchands roubaisiens qui vendaient des couteaux sans être munis de la patente réglementaire. Les couteaux ont été saisis.

EXPLOITS DE VANDALES

Des malfaiteurs se sont amusés à briser à coupé de pierres, au cours de la nuit, les vitrines de MM. Monier, rue de Valenciennes, Laden, rue des Tripiers, Massé, rue Saint-Jacques, et une vitre à la Maison Bleu, rue de La Madeleine.

La police de sûreté recherche activement les vandales.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

CONDE-SUR-L'ESCAUT

AUX LOCATAIRES. — Le citoyen Alfred Duquenne, secrétaire de la « Ligue des Locataires » de l'arrondissement de Valenciennes, sera en permanence à l'Hôtel de Ville le dimanche 30 mai, de 2 h. 30 à 5 heures du soir.

Il se fera un plaisir de recevoir les locataires et de leur donner tous renseignements utiles sur la loi des loyers.

FRESNES

LA FOUDRE. — Au cours du violent orage qui a sévi hier soir dans toute la contrée, la foudre est tombée à plusieurs endroits, notamment sur la maison d'habitation de M. Decourt Emile, rue Desdemonin, où elle brisa une glace dans la chambre à coucher, après avoir pénétré par la cheminée, qui fut détériorée, ainsi que les plafonds et murs.

Il n'y eut, heureusement, aucun accident de personnes.

WALLERS

PIGEON DÉVOYÉ. — Un pigeon bagué, N° 9, S. N. P., 1920, W., a été recueilli par M. Lamby Henri, numéro 6, rue Pierre Fontaine, Arenberg, par Wallers (Nord), à qui le propriétaire peut le réclamer.

AVESNES

RIXE. — Au cours d'une rixe qui eut lieu dans le bas de la Grande-Rue, dimanche soir, vers 10 heures 30, un individu nommé Dupouilchel Eugène a eu l'œil crevé. La vitrine du ferblantier Petit fut brisée.

La police enquête.

SPORTS

TIR A L'ARC A LA PERCHE

Société « Les Francs-Tireurs, Lille-Canteleu, rue Lequeux, dimanche 30 mai, à 16 heures 30, tir de 5 fr. 50 de mise.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

Dans le Textile

Dimanche dernier a eu lieu l'assemblée générale trimestrielle du syndicat. Parmi les questions portées à l'ordre du jour, figurait celle du résultat du référendum. La grande majorité de ces votes étant pour la cotisation à 4 fr. et à 3 fr., à l'unanimité, l'assemblée décida de porter la cotisation à 3 francs à partir du 1er juin pour tous.

Puis un vote de principe a eu lieu ensuite concernant le deuxième permanent qui sera désigné à la prochaine assemblée générale. En fin de séance, l'assemblée vote un ordre du jour de solidarité avec tous les camarades en grève et décide de les soutenir moralement et pécuniairement et proteste contre les arrestations et condamnations pour faits de grève. Se séparent du cri de : Vive la C. G. T. ! Vive l'organisation syndicale !

Le Secrétaire : A. BAUCHE.

P. S. — Les camarades possesseurs de timbres pour les enfants d'Autriche sont priés de rentrer ces timbres le plus vite possible (les invendus également), au bureau du syndicat. A.B.

* *

Par suite des événements supérieurs, il nous a été impossible de reparler de la Grève du Textile de Poix-du-Nord, disons de suite que grâce à l'appui moral et financier des organisations ouvrières du Nord, les grévistes de Poix-du-Nord sont sortis victorieux de la lutte engagée contre le patronat textile.

En effet, les ouvriers du Textile, par suite de l'intervention de M. Boulin, inspecteur du travail ont obtenu le tarif de Beauvois-Fontaine ; plus 25 pour cent d'augmentation et la prime de vie chère accordée aux ouvriers du Textile de Roubaix-Tourcoing. De tout cela, il résulte que les ouvriers ont obtenu une augmentation de salaire de 6 à 7 francs par jour.

Certes c'est là une belle victoire ouvrière ; aussi nous ne saurions trop conseiller aux ouvriers et ouvrières du Textile de Poix-du-Nord de s'organiser fortement et de se grouper plus que jamais autour de la bannière syndicale, s'ils veulent maintenir ce qu'ils ont obtenu, car, au moindre fléchissement de leur part les patrons auront vite fait de reprendre à des ouvriers divisés ce qu'ils ont dû donner à des ouvriers fortement organisés.

Je manquerais à tous mes devoirs si je ne remerciais pas les syndicats qui secoururent de leur obole les ouvriers du Textile de Poix-du-Nord, car sans les secours financiers des organisations ouvrières de l'U. D. du Nord, les ouvriers du Textile auraient sûrement été vaincus et la défaite du Textile de Poix-du-Nord serait en répercussion sur les autres organisations ouvrières similaires de notre département.

Emile DECOCK.

SYNDICAT DE LA MÉTALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS

Section des Electriciens. — Les électriciens se sont réunis le 25 courant et ont reçu une réponse favorable à leur réclamation de prime de vie chère, de plusieurs maisons de Lille.

Les camarades ont décidé de laisser reprendre le travail aux camarades ayant obtenu satisfaction, mais ces derniers s'engagent à aider pécuniairement les camarades qui continuent le mouvement.

Réunion aujourd'hui mercredi, à 10 heures, rue de Fives, 83.

Le secrétaire : Th. DEVERNAY

SYNDICAT DE LA CARROSSERIE

Aux boulangers

Le syndicat de la carrosserie informe les boulangers que le secrétaire se tiendra à leur disposition jeudi 27 et vendredi 28, de 5 h. 1/2 à 8 heures du soir, au siège du syndicat, rue du Molinel, pour remboursement des bons de pain délivrés pendant la grève et portant le cachet du syndicat de la carrosserie.

Le Secrétaire : VERCAEMPT.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

COMMISSION EXECUTIVE DU BATIMENT

Ce soir, à 6 heures, assemblée de tous les secrétaires et trésoriers des sections techniques de Lille, au siège, rue de la Clef, 32.

REUNION DU PERSONNEL DU GAZ

Ce matin, à 10 heures, salle de la Bourse du Travail, assemblée pour tous. Pointage des cartes pour tous, comme les autres jours, à partir de 9 heures.

METALLURGIE

Aujourd'hui, mercredi, à 10 heures du matin, à l'Union de Lille, réunion de tous les ouvriers des T. M., manutentionnaires et ouvriers du Parc Agricole.